



Luxembourg, le 7 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASPORT

> sport + fashion + lifestyle <

renouvelle son engagement avec le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Le 7 novembre 2016, Asport et le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) ont signé, dans les locaux d'Asport, la prolongation de leur partenariat pour les quatre prochaines années.

Le contrat a été signé par Monsieur Marc Haentges, ainsi que par Monsieur André Hoffmann, Président du COSL, et Monsieur Daniel Dax, Secrétaire Général du COSL.

« C'est tout naturellement que nous avons tenu à apporter notre soutien au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois et à réaffirmer notre engagement dans le tissu socio-économique luxembourgeois, et notamment dans la vie sportive du pays », commente Marc Haentges.

André Hoffmann, ajoute : « Nous sommes heureux de pouvoir compter sur un partenaire fidèle tel qu'Asport. Ce soutien est essentiel pour continuer à développer et promouvoir le sport et les sportifs luxembourgeois au Luxembourg, mais également au-delà des frontières. »

Partenaire du COSL de longue date, Asport soutient activement le sport luxembourgeois. Cet engagement s'inscrit dans la politique d'Asport en matière de mécénat sportif et culturel, et témoigne de son enracinement local et de l'importance qu'elle attache aux relations de longue durée.

A propos du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)

Le COSL est l'organisme central du sport luxembourgeois et regroupe l'ensemble des fédérations sportives du pays. Le COSL est notamment en charge de la sélection des athlètes luxembourgeois appelés à représenter le pays aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver, ainsi qu'aux Jeux des Petits Etats d'Europe.

